

7 et 10 Juin 2010, ELAIS Hôtel, Pointe-Noire Congo

Green Business Forum International



Après COPENHAGUE, Quelles opportunités
pour le Green Business et l'investissement en Afrique ?



Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture
et des Métiers de Pointe-Noire

Formulaire à retourner à green_business@cciampnr.org

FORMULAIRE DE PARTICIPATION ET DE RESERVATION DE STANDS

Nom:

Prénoms:

Fonction :

Pays de
provenance.....

Organisme:.....

Téléphone :

E-mail :

Hôtel :

Je joins mon règlement de

200 Euros pour participation individuelle
comprenant badges d'accès, visite des sites
touristiques, traversée de la forêt du Mayombe par
train, documents de travail, rencontre d'affaires,
pause café, déjeuner,...

500 Euros pour Réservation de stand de
16m² dimension (4 mètres Longueur x 4 mètres largeur)

Mode de règlement

* Virement bancaire à l'ordre de
Chambre de Commerce de Pointe-Noire
IBAN : CG39 3001 1000 1010 6058 6300 014
BIC : CRLYCGCG
Banque **Crédit du Congo**

* Par chèque ou espèce à l'ordre de
Chambre de Commerce de Pointe-Noire

Copie de votre règlement + formulaire signé à renvoyer par mail
Date limite inscription 25 Mai 2010 à minuit

Nous déclarons avoir pris connaissance des conditions
générales de participation et de réservation des stands dont
nous possédons un exemplaire ci attaché, d'en accepter sans
réserve ni restriction toutes les clauses et renoncer à tout

Quelle rencontre d'affaires souhaitez-vous avoir ?
.....
.....

Date, Signature/Cachet

Informations complémentaires

Secrétariat Forum Green Business, Pointe-Noire, République du Congo

Portable 1 : +242 816 39 52 ou +242 356 23 13

Mail1 : green_business@cciampnr.org

Web : www.cciampnr.org/green_business

Conditions Générales de participation et de réservation des stands

Je souhaite participer au FORUM GREEN BUSINESS, du 07 au 10 juin 2010 à Pointe-Noire, République du Congo

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation ci-dessous mentionnées, d'en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et renoncer à tout recours contre l'organisateur. Toute demande de participation ne comportant pas la signature, les mentions obligatoires ne pourra être prises en considération par le secrétariat du forum.

Le Forum Green Business est organisé conformément aux dispositions générales d'occupation de l'hôtel ELais Pointe-Noire auxquelles les Organisateur sont tenus de se conformer ainsi que les participants et les exposants.

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même encours ou fait encourir à des tiers.

Les badges d'accès pour les activités du forum et autour du forum sont attribués en priorité aux participants ayant renvoyé leur formulaire dûment rempli accompagné de leur règlement avant la date limite indiquée sur le formulaire d'inscription. A propos des stands à louer mis à disposition pendant le forum, les organisateurs se réservent le droit de modifier un emplacement de stand, si besoin est, en fonction de l'évolution de la manifestation et du contexte concurrentiel des exposants. Un stand ne peut être transféré ou sous-loué sans l'accord des *Organisateurs*.

En cas de désistement, d'annulation ou d'empêchement rendant impossible votre participation au forum, le participant (Personne physique ou société) signataire du formulaire de participation et de réservation de stand ne sera pas remboursé si l'annonce de l'annulation de sa participation est faite après le 20 mai 2010.

Le participant s'engage à occuper son stand pendant la durée du Forum. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps.

Les *Organisateurs* pourront disposer librement de tout stand dont les titulaires ne se seraient pas présentés le jour précédant l'ouverture (jour du montage) avant 18 h, sans que le participant soit relevé des obligations de paiement. Nul ne peut être admis dans l'enceinte du site de la manifestation sans présenter un titre émis ou admis par les *Organisateurs*.

Les *Organisateurs* se réservent le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon eux, une telle action. Le participant s'engage à modérer le niveau de bruit et à respecter les bienséances habituelles. Le contrôle et la discipline du Salon sont la responsabilité des organisateurs. Les *Organisateurs* se réservent le droit d'interdire tout ou partie des matériels, panneaux ou produits ne correspondant pas aux standards du Forum. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé à l'extérieur du stand affecté.

Les présentes conditions ont valeur de contrat. En cas de litige sur l'application ou l'interprétation du présent contrat, seul le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo sera compétent. Le fichier des entrées ainsi que les documents d'organisation du Forum restent la propriété exclusive des *Organisateurs*.



Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Métiers
de Pointe-Noire

Informations complémentaires

Secrétariat Forum Green Business, Pointe-Noire, République du Congo

Portable 1 : +242 816 39 52 ou +242 356 23 13

Mail1 : green_business@cciampnr.org

Web : www.cciampnr.org/green_business